

Communiqué de presse

Des engagements forts pour l'avenir

Lors de la dernière séance du conseil municipal, le 25 novembre, plusieurs décisions majeures ont été adoptées, renforçant les politiques publiques locales autour de la cohésion sociale, de l'éducation et de la solidarité internationale.

* Un contrat ambitieux pour les quartiers prioritaires

Le conseil municipal a validé le Contrat d'Engagement Quartiers 2030, un outil clé de la politique de la Ville, conçu pour réduire les inégalités et améliorer les conditions de vie dans les quartiers prioritaires, notamment le centre-ville-Quartier de l'Europe. Les axes prioritaires incluent :

- L'accès à l'emploi pour les habitants,
- L'accompagnement éducatif des jeunes,
- Le renforcement des solidarités sociales,
- L'amélioration du cadre de vie et des logements.

Cette initiative s'inscrit dans une vision de long terme pour un développement équitable et durable.

* Labellisation "Cité éducative" : une victoire pour la jeunesse savignienne

Savigny-le-Temple a obtenu la labellisation Cité éducative, fruit d'une mobilisation intensive auprès de l'État. Ce dispositif permettra de renforcer l'accompagnement des enfants et des jeunes dans leur parcours éducatif, en favorisant des partenariats renforcés entre les acteurs locaux et en soutenant les familles de la petite enfance jusqu'à l'entrée dans la vie active.

* Vœu en faveur des enfants de la République Démocratique du Congo

Le conseil municipal a exprimé sa solidarité envers les enfants victimes des violences dans la région du Kivu, en République Démocratique du Congo. À travers son engagement "Ville amie des enfants", Savigny-le-Temple condamne fermement les exactions commises et appelle à une mobilisation internationale pour protéger les droits des enfants.

Pour en savoir plus, [retrouvez l'intégralité des débats du conseil municipal sur la page Facebook de la ville.](#)